

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 SEPTEMBRE 2019, à Vienne

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 06 août 2019

Etaient présents (soit 19 votants) :

- **Collège 1** : Philippe DELAPLACETTE (SMRR, CC Porte de DrômArdèche), Thierry KOVACS (SMRR), Marielle MOREL (SMRR), Gilles VIAL (SMRR), Charles ZILLIOX (SMRR), Pascal GERIN (Vienne Condrieu Agglomération), Michel THOMMES (Vienne Condrieu Agglomération), Christophe DELORD (Annonay Rhône Agglo), Philippe GENTY (CC Entre Bièvre et Rhône), Luc SATRE (CC Entre Bièvre et Rhône), **soit 11 voix**
- **Collège 2** : Michèle PEREZ (PNR Pilat), **soit 1 voix**
- **Collège 3** : Robert DURANTON (Conseil Départemental de l'Isère), **soit 1 voix**
- **Collège 4** : Lucile CHEDORGE (Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône), **soit 1 voix**
- **Collège 5** : Hadrien DESCORMES (Delmonico Dorel), Yves LOPEZ (CNR), **soit 2 voix**
- **Collège 6** : Régis FAYOT (Fédération régionale des Chasseurs Auvergne Rhône-Alpes), Denis MAZARD (CEN Isère), Denis SOMMAIN (Nature Vivante), **soit 3 voix**

Etaient excusés :

- **Collège 1** : Denis SAUZE (SMRR), Thomas TOULARASTEL (SMRR), André FERRAND (SMRR/ CC Val d'Ay), Michel DEVRIEUX (CC Pilat Rhodanien).
- **Collège 4** : Patricia ROCHE (Chambre d'Agriculture de l'Ardèche)

Autres participants présents : Cédric LE JEUNE (SMRR), Nicolas SOUVIGNET (AMO SMRR)

Rapporteur : Charles ZILLIOX

Ordre du jour :

- 1 - Election du Bureau
- 2 - Règlement intérieur
- 3 - Budget prévisionnel
- 4 - Moyens humains
- 5 - Autorisation du (de la) Président(e) à signer les premiers documents administratifs
- 6 - Calendrier

1 - Election du Bureau

Pour le collège 1, Charles ZILLIOX propose sa candidature pour être Président. En absence d'autre candidat, Cédric LE JEUNE soumet au vote la candidature de Charles ZILLIOX.

Résultat : 10 voix pour, 1 abstention, Charles ZILLIOX est élu Président de Rives Nature

Marielle MOREL propose sa candidature pour être Trésorière. En absence d'autre candidat, Cédric LE JEUNE soumet au vote la candidature de Marielle MOREL.

Résultat : Marielle MOREL est élue Trésorière de Rives Nature, à l'unanimité

Philippe GENTY propose sa candidature pour être Secrétaire. En absence d'autre candidat, Cédric LE JEUNE soumet au vote la candidature de Philippe GENTY.

Résultat : Philippe GENTY est élu Secrétaire de Rives Nature, à l'unanimité

Le collège 1 est complété par 3 autres membres pour le Bureau avec la candidature de Philippe DELAPLACETTE au titre du SMRR, de Pascal GERIN et de Michel THOMMES au titre des EPCI. Cédric LE JEUNE soumet au vote ces trois candidatures.

Résultat : Philippe DELAPLACETTE, Pascal GERIN et Michel THOMMES sont élus au Bureau en tant que membres, à l'unanimité.

Pour le collège 2, Michèle PEREZ propose sa candidature pour être Vice-Présidente. En absence d'autre candidat, Cédric LE JEUNE soumet au vote la candidature de Michèle PEREZ.

Résultat : Michèle PEREZ est élue Vice-Présidente de Rives Nature, à l'unanimité.

Pour le collège 3, Robert DURANTON propose sa candidature pour être Vice-Président. En absence d'autre candidat, Cédric LE JEUNE soumet au vote la candidature de Robert DURANTON.

Résultat : Robert DURANTON est élu Vice-Président de Rives Nature, à l'unanimité.

Pour le collège 4, Patricia ROCHE est candidate pour être membre du Bureau. En absence d'autre candidat, Cédric LE JEUNE soumet au vote la candidature de Patricia ROCHE.

Résultat : Patricia ROCHE est élue au Bureau en tant que membre, à l'unanimité.

Pour le collège 5, Yves LOPEZ est candidat pour être membre du Bureau. En absence d'autre candidat, Cédric LE JEUNE soumet au vote la candidature de Yves LOPEZ.

Résultat : Yves LOPEZ est élu au Bureau en tant que membre, à l'unanimité.

Pour le collège 6, Denis SOMMAIN propose sa candidature pour être membre du Bureau. En absence d'autre candidat, Cédric LE JEUNE soumet au vote la candidature de Denis SOMMAIN aux membres du collège 6.

Résultat : Denis SOMMAIN est élu au Bureau en tant que membre, à l'unanimité.

2 - Règlement intérieur

Le projet de règlement intérieur a fait l'objet de nombreux échanges en amont avec l'ensemble des 30 membres fondateurs de l'association. Il a été transmis avec la convocation à l'Assemblée Générale Constitutive. Cédric LE JEUNE présente le document de 4 pages et composé de 8 articles.

Deux propositions d'évolution sont proposées en séance :

- Article 2 : mise en conformité avec les statuts sur la dénomination des collèges 4 « Autres établissements » et 5 « Entreprises »
- Article 6 : introduction de la possibilité pour les membres du Conseil d'Administration de se faire représenter par un suppléant valablement désigné au sein de sa structure.

Ces propositions sont validées par le Conseil d'Administration.

Cédric LE JEUNE soumet au vote l'approbation du Règlement Intérieur.

Résultat : le Règlement Intérieur est approuvé à l'unanimité.

Conformément aux statuts de l'association, il sera adressé à l'ensemble des membres sous un délais de 30 jours.

3 - Budget prévisionnel

Un premier budget prévisionnel est proposé pour l'année 2019 et pour l'année 2020 avec identification des principales charges et produits. Les cotisations 2019 vont représenter environ 40 000 euros et au moins 62 000 euros en 2020. Côté charges, sont envisagés une participation au frais de SMRR (hébergement Rives Nature, logistique, mise à disposition du personnel,...) ainsi

que des frais de personnel sur la base d'une personne à mi-temps. Des investissements sont identifiés avec l'achat de matériel informatique et des prestations de services notamment pour le site Internet et une plaquette de communication.

Ce budget sera affiné lors du prochain Bureau.

4 - Moyens humains

Une fiche poste pour un(e) chargé(e) de mission a été travaillé au sein du bureau du SMRR avec identification du profil proposé et des principales missions. La personne devra être diplômée d'un bac + 5 (ou +3 avec forte expérience) ou équivalent dans des domaines en lien avec l'environnement et l'aménagement du territoire. Les missions suivantes ont été identifiées :

- Assurer le bon fonctionnement de l'association
- Développer et animer les réseaux d'acteurs
- Développer et animer un observatoire de la biodiversité des Rives du Rhône
- Développer des actions d'animation et de formation auprès des collectivités et des partenaires
- Animer une réflexion sur compensation environnementale et stratégie de territoire
- Faire de l'accompagnement au projet (diffusion de données, conseils, AMO, mise en lien avec les acteurs idoines)
- Assurer une veille sur la biodiversité (lois, programmes de recherche, actions)
- Assurer la communication régulière et actualisée de Rives Nature
- Selon les besoins des acteurs, des prestations complémentaires pourront également être assurées (diagnostic simplifié d'un site, ...)

Le Bureau finalisera l'offre d'emploi et officiera en tant que jury pour le recrutement.

5 - Autorisation du (de la) Président(e) à signer les premiers documents administratifs

Plusieurs documents relatifs à la création de l'association, à la mise en œuvre des partenariats et pour des demandes de subventions nécessitent la signature du Président. Des demandes de subventions vont être déposées auprès du Conseil Régional dans le cadre du contrat vert et bleu du Grand Pilat, auprès du Département de l'Isère ainsi que du Département de la Drôme. Des conventions de partenariat vont être signées avec le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône, la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, Mille Natures, Delmonico Dorel, ECOSPHERE, CNR, EDF – DPN - CNPE de Saint-Alban Saint-Maurice, SNCF réseau. Un numéro de SIRET va être demandé à l'INSEE. Une inscription sera faite auprès du Centre de Formalités des Entreprises des URSSAF pour bénéficier d'un numéro d'identification afin de pouvoir employer du personnel. Un compte bancaire sera créé et une assurance couvrira les activités de l'association.

Le Conseil d'Administration autorise le Président à engager ces démarches et à signer l'ensemble de ces documents.

6 - Calendrier

Il est précisé que le Conseil d'Administration se réunira au moins 2 fois par an et nécessairement d'ici la fin de l'année 2019.

Pour le Bureau, une réunion sera organisée rapidement, sur la première quinzaine d'octobre afin de finaliser les conditions de recrutement, préciser les premières actions et le programme d'activités 2020.

Fait à Vienne, le 11 septembre 2019

Le Président

Charles ZILLIOX



La Trésorière

Marielle MOREL

